

3. Classification des entreprises Il existe plusieurs façons de classer une entreprise. Parmi lesquelles, on cite : – la classification selon la nature économique ; – la classification selon la taille ; – la classification juridique.

3.1. La classification selon la nature économique Cette classification peut se faire selon trois aspects : – classification par secteur. – classification par type d'opérations accomplies. – classification selon la branche d'activité.

A. La classification par secteur On distingue : 1- Le secteur primaire qui regroupe toutes les entreprises utilisant à titre principal le facteur naturel. Il englobe l'agriculture, l'élevage, la pêche, etc... 2- Le secteur secondaire qui réunit toutes les entreprises ayant comme activité la transformation de matières premières en produits finis et englobe donc toutes les industries. 3- Le secteur tertiaire qui rassemble toutes les entreprises prestataires de services. Sa composition est très hétérogène car il regroupe tout ce qui n'appartient pas aux deux autres secteurs, à savoir : les activités de distribution, de transport, de loisirs, de crédit, d'assurance, hôtellerie,..... 4- Le secteur quaternaire regrouperait, les produits du savoir et de la communication, et reposant sur la propriété intellectuelle, une notion au cœur des enjeux de la nouvelle société de l'information.

B. La classification selon le type d'opérations accomplies Les opérations effectuées dans une entreprise peuvent être classées en 5 catégories : 1- Les opérations agricoles : ce sont des opérations dans lesquelles le facteur naturel est prédominant. 2- Les entreprises industrielles : effectuent des opérations de transformation de la matière en produits finis. 3- Les entreprises commerciales : réalisent les opérations de distribution des biens et assurent la fonction de grossiste (c'est-à-dire l'achat en grande quantité directement chez le fabricant et la vente en grande quantité au revendeur) ou de semi-grossistes (stade intermédiaire entre le grossiste et le détaillant) ou de détaillants qui vendent directement au consommateur.